

AVRIL 2008

Le fil

DES GRANDS SITES

CRÉER ET VALORISER UN OBSERVATOIRE
PHOTOGRAPHIQUE DU PAYSAGE SUR LES GRANDS SITES

GRANDS SITES

RÉSEAU DES GRANDS SITES DE FRANCE

FIL DES GRANDS SITES N°1

CRÉER ET VALORISER UN OBSERVATOIRE PHOTOGRAPHIQUE DU PAYSAGE ?

Le Fil des Grands Sites vise à stimuler les échanges d'expériences entre les Grands Sites sur un thème précis. C'est un échange, organisé autour d'un ou deux témoignages de gestionnaires de Grands Sites, retranscrit puis diffusé au sein du Réseau et sur le site Internet du Réseau des Grands Sites de France. Les thèmes portent sur tout ce qui a trait à la valorisation et à la préservation des paysages, à l'accueil du public, à la gestion de la fréquentation touristique et à l'aménagement de l'espace.

Participants :

- Lydiane ESTÈVE, Responsable de la médiation culturelle, Pont du Gard
lydiane-esteve@pontdugard.fr
- Catherine ROBIN LEVY, Chargée de mission au Syndicat mixte des Gorges du Gardon
robin-levy_c@cg30.fr
- Thibault CLÉMENCET, Chargé de mission au Syndicat mixte des Gorges du Gardon
clemencet.smgg@orange.fr
- Stéphane BARELLE, Vallée de la CLARÉE
s.barelle@ccbrianconnais.fr
- Alexandra BASTID, Puy de Dôme,
Alexandra.BASTID@cg63.fr
- Armelle HELOU, Massif dunaire de Gâvres-Quiberon
ogsgavresquiberon.helou@wanadoo.fr
- Marie-Amélie PÉAN, Gorges du Tarn et de la Jonte
grandsite.gorgestarnjonte@orange.fr

Animateurs :

- Anne VOURC'H, Directrice RGSF
annevourch@grandsitedefrance.com
- Laure MARAVAL, Chargée de mission RGSF
lauremaraval@grandsitedefrance.com

Les observatoires photographiques des paysages ont été promus en 1989 par le Ministère de l'Ecologie de l'Energie, du Développement durable et de l'Aménagement du Territoire (MEEDDAT). L'objectif était alors d'avoir un outil d'analyse de la transformation du paysage complémentaire de la cartographie et de la photographie aérienne. **Le principe est de réaliser une série photographique régulière d'une même vue, avec le même angle.**

À ce jour, beaucoup de territoires (PNR, PN, Communautés de communes et Grands Sites) ont mis en place des observatoires photographiques du paysage, soit en appliquant la méthode préconisée par le MEEDDAT, soit en mettant au point leur propre méthode pour le choix du photographe, le nombre de prises de vue etc.

Pour les Grands Sites, les observatoires servent à observer l'évolution du site en lien avec la fréquentation, les aménagements et leurs impacts, l'évolution de la végétation etc. La mise en place d'un observatoire est une condition à l'obtention du Label GRAND SITE DE FRANCE®. Plusieurs parcs et communautés de communes ont déjà mis en place cet outil qui permet de prendre du recul par rapport à l'évolution du paysage. C'est aussi un outil de médiation auprès des différents acteurs d'un même territoire, permettant de les rassembler pour réfléchir ensemble à la gestion d'un espace.

Expériences de deux gestionnaires...

Voici deux témoignages sur des observatoires très différents. Ils ont en commun de couvrir la même zone géographique, les rives du Gardon, mais l'un sur un site naturel vaste et diffus (Syndicat Mixte des Gorges du Gardon), l'autre sur un site plus ponctuel et organisé autour d'un monument : le Pont de Gard. L'OPP du Pont du Gard a cette



année 10 ans, celui du Syndicat Mixte des Gorges du Gardon, 2 ans.

L'OBSERVATOIRE DU PONT DU GARD

Lydiane ESTÈVE

Démarrage de l'observatoire : 1999

Budget : 3000 euros/an (hors coûts de fonctionnement)

Objectifs : Suivre et analyser l'évolution du paysage sur un site classé, évaluer l'image, la qualité du paysage, prendre du recul et s'interroger sur l'image du paysage

Surface couverte par l'observatoire : 165ha

L'observatoire a été mis en place à partir de 1998 au moment de l'opération d'aménagement du site et de la signature de la convention d'Opération Grand Site avec le MEEDAAT. Il est vrai que l'image a beaucoup servi pour monter le projet puisqu'il y a eu toute une étude sur l'histoire du paysage du site pour laquelle nous sommes servis d'images anciennes pour travailler avec la DIREN dans le cadre du passage en Commission des sites perspective et paysage et pour appuyer des demandes d'autorisation de travaux en site classé.

Les changements paysagers étaient vraiment au cœur du projet d'aménagement qui visait à reculer la voiture et à supprimer quelques constructions.

Il y a eu une première série de photographies en 1998, juste au moment où débutaient les travaux, pour pouvoir ensuite constater les modifications qui interviendraient sur le site.

Définitions des critères des prises de vue

Un comité de pilotage a été constitué pour sélectionner des photographies. 25 vues ont été sélectionnées et forment la base de l'observatoire photographique. Ces vues se sont intéressées à différents critères :

- Les transformations soit liées aux travaux d'aménagements pouvant porter sur le bâti, soit liées aux lieux soumis à une très forte fréquentation.
- Les lieux qui ne font pas l'objet d'aménagement, donc non soumis à des transformations rapides, mais soumis à la fréquentation ou à un impact naturel comme les crues par exemple.
- Les lieux beaucoup moins soumis à la fréquentation et qui sont plus à l'écart.
- Les panoramas et grands champs de vision qui englobent à la fois des vues lointaines à partir du Pont du Gard et à la fois des vues qui sont celles des visiteurs tournés vers l'intérieur du site.

Partenariat

Ce travail a été mené par Véronique MURE qui était chargée de l'aménagement et qui a initié l'observatoire. Elle avait associé une paysagiste géographe qui a mené l'étude sur le paysage, l'inspecteur des sites de la DIREN et l'architecte des bâtiments de France du service départemental de l'architecture et du patrimoine. Nous avons aussi travaillé avec un des techniciens de l'Office national des forêts, qui a été très impliqué dans les travaux. Un photographe, Frédéric HÉBRAUD, a aussi apporté son point de vue. Il participait déjà à un observatoire photographique du paysage mis en place dans l'Hérault par Raymond DEPARDON et dont il a repris la suite. Frédéric HÉBRAUD travaille au CAUE de l'Hérault.

Aspects techniques de l'Observatoire...

C'est le noir et blanc qui a été choisi comme dans l'Hérault. Au tout début de l'observatoire, nous n'utilisons pas la technologie numérique, mais uniquement de la pellicule classique. Depuis, nous avons conservé la pellicule classique pour les tirages, mais nous avons numérisé l'ensemble des vues.

Les prises de vue sont reproduites chaque année à la même époque, au mois d'octobre. Elles sont présentées dans un **cahier technique**. Il y a une



première page qui est le plan du site avec les différents points de vues.

Par exemple, la photographie N° 4 s'appelle « La plaine » (Voir ci-après). Il y a trois types de vue : les deux années précédentes et la photographie qui vient d'être prise.

- Le premier cadre permet de **noter les éléments qui sont apparus ou qui ont disparu** et ceux qui n'ont pas bougé. Il peut s'agir d'éléments naturels ou artificiels.
- Le second cadre est une **analyse plus générale** de ce que nous observons.
- Enfin, dans un troisième cadre, il y a des propositions d'action comme suite aux observations.

Ce document est remis au comité de pilotage qui se réunit normalement une fois par an pour rendre son avis sur l'évolution du site.

Quel lien entre la gestion et l'observatoire ?

Au bout de 10 ans, je me pose beaucoup de questions sur l'observatoire. Nous l'envoyons chaque année au MEEDDAT mais je me demande ce qu'apporte réellement l'observatoire au site.

L'observatoire ne nous apporte pas tellement de recul d'une année sur l'autre et parce que nous sommes au cœur des choses et parce que nous y réagissons au quotidien.

Nous tenons des réunions régulières avec la DIREN sur les projets, donc nous discutons de l'évolution du site sans forcément faire le lien avec l'observatoire.

Donc, je me pose la question du travail d'analyse annuelle. **L'observatoire pourrait nous apporter un peu plus si nous prenions plus de recul dans le temps pour l'analyser.** J'ai commencé à en parler au comité de pilotage ; celui-ci s'est montré peu favorable à l'idée d'espacer les réunions. Pour le comité, il s'agit d'un moyen d'être tenu informé et d'en discuter.

Élargir les points de vue... ?

Lors du dernier comité de pilotage, j'ai invité des personnes extérieures pour avoir un renouveau et des points de vue différents. Les remarques ont été nombreuses et remettaient en cause le principe même que nous avons choisi à savoir d'être très technique dans notre démarche.

Elles proposaient d'ouvrir l'observatoire en dehors du site du Pont du Gard sur des éléments extérieurs, de sorte à élargir les champs de vue sur le site et le monument. Des vues aériennes ont été proposées, parce que nous n'en utilisons pas. Enfin, les suggestions portaient sur des points de vue plus détaillés que ce que nous faisons pour des analyses plus précises et sur une autre façon d'utiliser le cahier en établissant des thématiques transversales comme le piétinement, l'érosion, les sols ou les points de vue et en faisant une analyse à travers ces thématiques.

Ouvrir l'observatoire implique un coût supplémentaire si nous faisons plus de prises de vue. Quelle serait l'échelle de temps pour mettre en place cet observatoire élargi ?

Je n'ai pas forcément de réponse à ces questions... Pour terminer, ce que je vois comme intérêt à cet observatoire à long terme, c'est que nous suivons vraiment l'évolution d'un paysage et qu'il est très pédagogique pour le public. Nous avons sur le site environ huit panneaux situés sur le passage des visiteurs et présentant trois séries de clichés du site, avant et après la crue et après les réhabilitations.



Ci-dessous : extrait d'une fiche technique,
Observatoire du Pont du Gard

Analyse Générale :

- Cette zone sableuse sert toujours de la plage estivale
- La ganivelle, maintient fermé l'accès à la zone rocheuse centrale. Elle vieillit.
- De nombreux acacias s'installent dans la zone protégée.



Mission 2004

Action à mener :

- Nettoyage courant des plages
- La question du maintien du périmètre de sécurité de la zone rocheuse se pose à terme. Le canyon à l'intérieur est toujours dangereux, trouver un moyen pour le sécuriser.
- Les rejets d'acacias sont à supprimer si on ne veut pas que l'intérieur de la ganivelle soit arboré et ferme la vue sur le monument. Appliquer le même traitement de la végétation que dans les zones ouvertes au public.



Mission 2005

....Échanges

Réaction du public ?

Intervenante : Avez-vous des retours des visiteurs ?

Lydiane ESTÈVE : Il y en a peu. Mais, il est vrai que nous n'avons pas pris le temps de demander ce que pensaient les visiteurs. Nous en voyons s'arrêter, mais je n'ai pas fait d'enquête. Ce que je sais, c'est que nous avons un retour dans les boutiques puisque de nombreux visiteurs souhaiteraient acheter des cartes postales des événements montrés sur les panneaux.

Lien avec le Label GRAND SITE DE FRANCE®?

Intervenante : Comment avez-vous valorisé ce travail sur l'observatoire lorsque vous vous êtes engagés dans la démarche d'obtention du label ?

Lydiane ESTÈVE : L'observatoire était déjà connu du ministère. Nous lui transmettions des données avant cette démarche, donc il n'y a pas eu de demande supplémentaire. Chaque année, j'envoie la série de clichés à direction de la Nature et des Paysages (MEEDDAT) qui les archive.

GORGES DU GARDON

Catherine ROBIN LÉVY

Thibault CLÉMENCET

Démarrage de l'observatoire : 2006

Budget : 11 000 euros (hors coût de fonctionnement, soit achat de matériel informatique et de logiciels)

Objectifs : Mieux protéger et gérer le paysage sur l'ensemble du site des Gorges du Gardon

Surface du site classé : 3000 ha

Surface couverte par l'observatoire : 22 231ha soit 13 communes

L'Opération Grand Site des Gorges du Gardon a été approuvée par la Commission supérieure des sites perspective et paysage en février 2004. Dès 2005, nous avons cherché à travailler sur l'observatoire du paysage en prenant d'emblée une optique différente de celle du Pont du Gard puisque nous n'avons pas recherché un photographe professionnel. Nous avons immédiatement recherché une action qui intégrerait des vues aériennes.

Donc, dès 2005, nous avons proposé à la DIREN l'acquisition du logiciel ARCVIEW, de matériel informatique et de vues aériennes à l'IGN. Nous avons ensuite accueilli un étudiant en mastère 2 par l'intermédiaire d'un stage pour qu'il travaille sur un projet d'observatoire. Nous avons eu la chance de tomber sur Thibault CLÉMENCET.

Les principes de l'Observatoire

D'emblée, nous avons établi deux échelles de travail : d'une part, l'analyse de l'évolution spatiale par l'analyse des photographies aériennes et d'autre part, l'analyse de prises de vue selon un protocole à mettre en place. La DIREN nous a suivi, donc nous avons pu proposer un contrat à durée déterminée à M. CLÉMENCET. Ceci fait que nous avons eu un agent qui, en 2006 et 2007, a travaillé principalement sur cet observatoire.

Récemment, nous avons organisé des tournées communales. Nous nous sommes présentés dans toutes les mairies du syndicat mixte en parlant des actions des uns et des autres. Un des enseignements que nous en avons tirés est que

tous les maires étaient très intéressés par l'observatoire. Thibault CLÉMENCET a sorti une photo « avant après », quelque chose de simple, et nous avons vraiment senti qu'il y avait un réel intérêt.

Rencontrer les élus

Concernant les campagnes de photographies sur le terrain, **la première étape a été la rencontre avec les élus locaux**. Je suis arrivé avec un questionnaire pour savoir ce qu'ils pensaient du paysage qui les entourait et quelle était leur sensibilité sur le paysage.

Cela a été aussi l'occasion de **localiser les futurs aménagements** qu'ils voulaient mettre en place sur leurs communes à court et moyen terme et de localiser les futures zones qui allaient être urbanisées.

Cartographier les enjeux pour définir les prises de vue

Suite à ces rencontres et aux informations que nous avons pu obtenir du rapport de l'Opération Grand Site, réalisé par un cabinet d'étude, nous avons défini **des cartes d'enjeux par commune**. Il s'agit d'enjeux sur le patrimoine naturel, sur le patrimoine historique ou sur les entrées de village. Avec l'ensemble de ces enjeux, nous avons pu définir les zones de prise de vue.

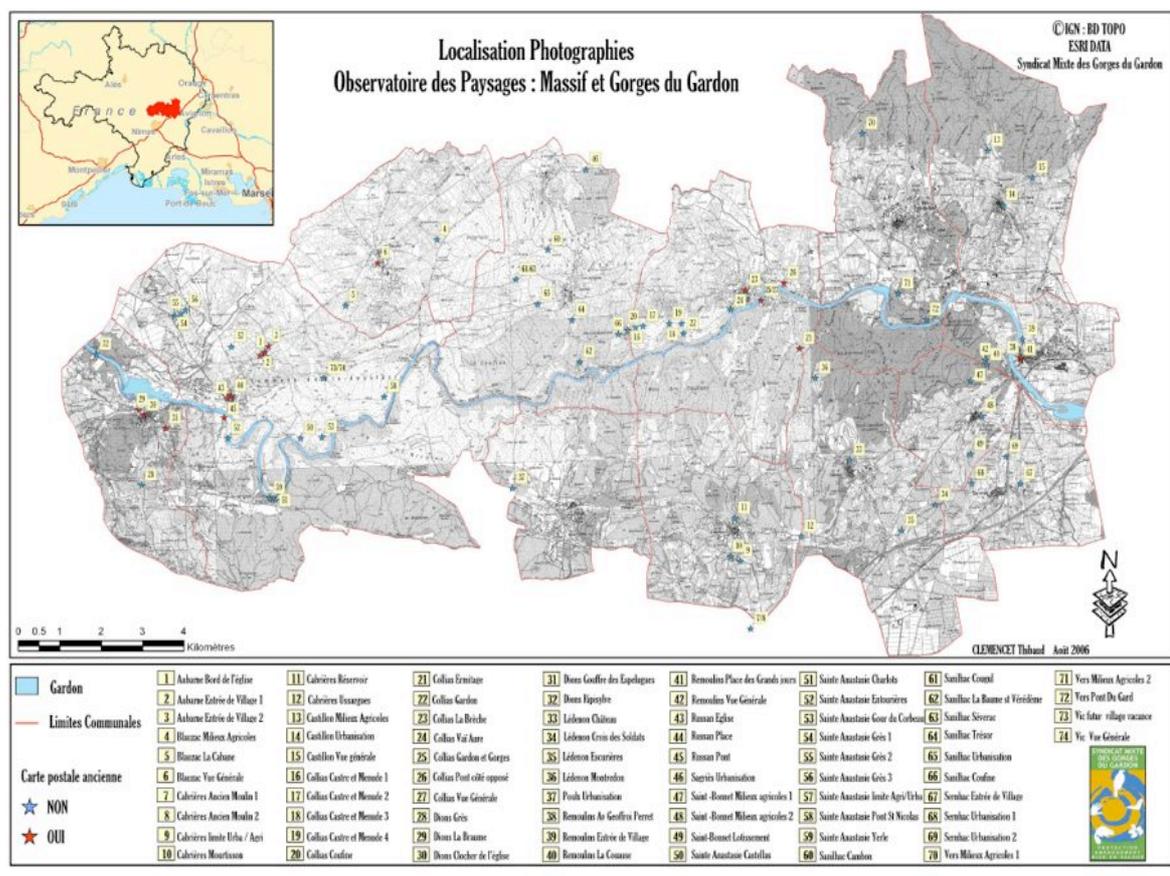
Ces zones ont ensuite été regroupées dans des thématiques qui ont vraiment constitué la base de l'observatoire. En tout, cinq, liées à l'urbanisation, aux gorges du Gardon ou aux espaces agricoles.

Définir les prises de vue avec la modélisation du relief

Le travail ensuite a été de trouver les endroits desquels nous pourrions prendre les photographies avec le cône de visibilité que nous souhaitons obtenir. Pour cela, nous avons réalisé une **modélisation du relief par un modèle numérique de terrain**.



Ci-dessous : localisation des points de vue, Gorges du Gardon



Il s'agit juste d'une modélisation en trois dimensions du relief qui nous a permis d'identifier les points hauts et de déterminer les zones desquelles nous allions pouvoir prendre les photographies.

Cette modélisation a bien sûr été complétée par des journées sur le terrain, parce que même sur des vues aériennes, des obstacles du terrain ou la hauteur de la végétation peuvent ne pas être visibles.

S'appuyer sur les photos rétrospectives et des clichés anciens

S'agissant des prises de vue, nous avons choisi de réaliser **des prises de vue contemporaines et des photographies rétrospectives de clichés anciens.**

Nous nous sommes lancés dans une démarche de création d'un fond photographique. Pour cela, nous avons fait appel aux archives départementales, aux collectionneurs ou aux habitants des communes.

Nous avons commencé à récolter un certain nombre d'images qu'il pourrait être intéressant de photographier. Elles nous donnaient en fait les **caractéristiques du site au début du siècle.**

Même si nous ne pouvions pas émettre de conclusions directes sur ces photographies qui avaient environ 100 ans d'écart, cela nous permettait d'avoir un premier aperçu des évolutions qui ont pu se produire dans une phase où nous avons peu de recul puisque l'observatoire n'a été créé qu'en 2006.

De plus, **ces photographies anciennes accrochent vraiment le grand public.** Nous le constatons

chaque fois que des habitants viennent au syndicat et consultent ces photographies en premier.

Analyser les prises de vue

Une fois réalisées, ces prises de vue sont toutes accompagnées d'une fiche technique avec trois parties principales. Les photographies aériennes été récupérées dans le cadre de la mise en place de conventions d'échange avec le Conseil général. Elles nous ont permis de localiser les prises de vue.

Par la suite, il a fallu modéliser le relief, augmenter des entités paysagères que nous avons reprises des études paysagères de la DIREN.

Ci-dessous : Fiche technique de l'observatoire des Gorges du Gardon

Observatoire photographique des paysages : Massif et Gorges du Gardon	
Informations générales	<p>Commune : Sainte-Anastasia Lieu-dit : Aubarne Numéro de photo : 3 Thématique de la photo : Entrées de villages Entité Paysagère (DIREN) : Plaine du gardon autour de St Chaptès Nom du photographe : Thibaud CLEMENCET Heure de prise de vue : 10 H 45</p> <p>Date de première prise de vue : 21/07/06 Date de prise de vue : 21/07/06 Nombre de photos déjà réalisées : 1 Hauteur de la prise de vue : 1.28 m Matériel photo : Eos 20D + 17-55mm + filtre polarisant Réglages de l'appareil : F8 1/250s</p>
Informations / Situation	<p>Description de la zone de prise de vue : 1900 - Alignement d'arbres côté gauche de la route - Au premier plan, canalisation passant sous la chaussée 2006 - Végétation plus développée - Signalétique et mobilier urbain - L'alignement d'arbres a disparu ainsi que la canalisation</p> <p>Point GPS : 31T 0607 014 486 6680 Géosignet : Aubarne Entrée de village 2 Azimut : 190°</p>
Cartographie	<p>IGN Scan 25® Carte IGN 1/25000 : 2941 0</p> <p>BD ORTHO® Numéro de photo aérienne : 0760-1885-30 Année de prise de vue : 2001</p>
	 <p>AUBARNE Entrée du village Début 1900</p>  <p>2006</p>
<p>Syndicat Mixte des Gorges du Gardon - 2, rue de la presse - 30190 Sainte-Anastasia - Tél : 04 66 03 62 59 - Fax : 04 66 03 62 73</p>	

Sur la carte de la superficie couverte par l'observatoire avec l'ensemble des localisations des prises de vue, les couleurs diffèrent selon qu'il s'agit de photographies anciennes ou de photographies contemporaines. Nous avons fait une photographie sur le Pont du Gard mais nous ne nous sommes pas trop attardés dessus, parce

que nous savions que Lydiane ESTÈVE avait fait un observatoire bien plus complet sur ce site.

Les fiches techniques de l'observatoire

Concernant les fiches techniques, elles sont séparées en trois parties.

- La première partie comprend des **informations générales** : la commune, le numéro de photographie, les entités paysagères, la date et l'heure de prise de vue et le matériel utilisé.
- La deuxième partie est **une description brève** de la zone pour ne pas mentionner des détails qui alourdiraient l'analyse.

- Il s'agit soit d'une analyse simple sur les photographies contemporaines, soit des modifications qui sont déjà visibles pour les anciennes photographies. Dans cette partie, nous avons également les points GPS et l'azimut qui permettent de retrouver facilement le cône de visée.

- Enfin, la dernière partie sur la cartographie permet de repérer très précisément la zone de prise de vue et le cône de visée.

Ces fiches techniques sont aussi accompagnées d'une photographie du trépied. Elle n'est pas incluse dans l'atlas, mais elle nous permet de refaire la photographie très précisément. C'est important, notamment si ce sont d'autres personnes qui vont refaire les prises de vue.

Concernant le matériel

Nous avons choisi de faire des clichés en couleur et travaillons avec un Réflex numérique. Il permet de faire beaucoup de photographies, mais il a un petit inconvénient lié au cadrage. Lorsqu'on fait une photographie avec un Réflex numérique, nous n'avons pas l'ensemble de la photographie, mais seulement 95 % de la vue. Cela peut poser des soucis les années suivantes pour avoir un cadrage très précis.

Nous avons utilisé un objectif de 50 millimètres. Ce focal correspond le plus à la visée de l'œil humain, et permet d'éviter les erreurs d'appréciation d'échelle que nous pourrions commettre avec un grand-angle ou avec un téléobjectif.

Enfin, sur le terrain, nous avons utilisé le GPS, la boussole pour avoir l'azimut et un filtre polarisant pour donner du contraste et éviter la brillance du ciel.

Nous avons fait les photographies en été à cause du stage. Mais, si nous avons la possibilité de choisir, il vaut mieux privilégier l'automne ou le printemps qui ont des couleurs plus intéressantes.

Renouvellement des vues

Depuis 2006, les photographies sont renouvelées, il y a eu pour le moment deux campagnes, en 2006 et en 2007.

Pour l'instant, nous avons sélectionné 74 photographies sur les 800 que nous avons prises sur l'ensemble du site. Ces prises de vue sont disponibles sur deux supports différents.

- Sur un support papier au format A3 sur lequel il y a la photographie et la fiche. **Cela constitue l'atlas que nous allons distribuer à chacune des mairies qui se trouvent sur le territoire de l'observatoire pour valoriser cet outil.**
- Sur un support électronique sous la forme d'un document SIG qui permet de localiser les zones de prise de vue et de consulter la photographie ou la fiche.

Collaboration avec un chantier d'insertion

Suite à la récolte d'anciennes photographies, nous avons pu mettre en place un **fond photographique qui contient plus de 1 500 cartes postales**. Cela a été fait en collaboration avec un chantier d'insertion qui travaillait justement sur la capitalisation de photographies. C'est particulièrement intéressant, parce que cela constitue vraiment un réservoir potentiel de nouvelles prises de vue très intéressantes. **Ce fond est non seulement utile pour l'observatoire, mais aussi pour la structure parce que cela permet de voir quels ont été les mécanismes d'évolution du site depuis 10 ans environ.**

Nous souhaitons maintenant développer le volet cartographique. Il consiste à numériser l'occupation du sol sur les communes. **Nous voulons un apport de données quantitatives pour ces évolutions paysagères et pour nous diriger vers un outil d'aide à la décision.**

Pour le moment, par manque de temps, nous n'avons pas encore vraiment réussi à exploiter cet aspect de l'observatoire, mais je pense que cela peut être complémentaire aux photographies sur le terrain à l'avenir.

....Échanges

Rassembler les photos avec les habitants

Laure MARAVAL : Comment avez-vous récolté ce fond photographique ?

Thibault CLÉMENCET : il a été récolté auprès des habitants et collectionneurs car nous avons trouvé



très peu de cartes postales dans les archives et les structures personnalisées. Ce sont vraiment les habitants, les collectionneurs et les maires qui ont des collections. Nous les avons toutes numérisées, cela nous fait un réservoir d'images potentiellement utilisables.

Un comité de suivi ?

Laure MARAVAL : Vous utilisez des techniques très modernes qui n'ont rien à voir avec le travail fait au Pont du Gard. Il s'agit de deux observatoires complètement différents. Avez-vous cherché une façon de le valoriser ? Songez-vous à mettre en place un comité de suivi ?

Thibault CLÉMENCET : Non. Il est vrai que cette thématique du paysage était nouvelle pour le syndicat mixte. Nous avons donc beaucoup tâtonné au début et sommes partis vers plusieurs choses qui se révélaient plus ou moins intéressantes. Nous n'avons pas installé dès le départ un comité de suivi.

Mais, aujourd'hui, nous arrivons à bien gérer ces photographies et à les refaire. Cela ne nous a pas posé de problème.

Catherine ROBIN LÉVY : C'est la dimension qui nous manque actuellement et que nous allons chercher à mettre en place cette année. Faisons-nous un comité de suivi spécifique ? Faisons-nous une commission consultative qui abordera le thème de l'observatoire du paysage ? Comme le disait Lydiane ESTÈVE tout à l'heure, **le rôle de sensibilisation et de pédagogie du travail sur l'observatoire du paysage est évident. En revanche, le rôle d'aide à la décision l'est beaucoup moins.**

Choix des prises de vues et renouvellement...

Anne VOURC'H : Je reviens au Pont du Gard. Chacun des points est-il photographié chaque année ?

Lydiane ESTÈVE : Oui. Les 25 points sont photographiés chaque année à la même période. Il y a 25 pages. Il y a une page par point de vue. En tout, 25 points de vue différents ; chacun donne lieu à une photographie chaque année. Les fiches techniques comportent trois années successives.

Anne VOURC'H : Comment sélectionnez-vous ces trois années ? Y a-t-il eu des événements particuliers ?

Lydiane ESTÈVE : Oui, sur l'exemple de la fiche ci-dessus, il y a eu un événement particulier, il s'agit de la crue. Il y a donc des prises de vue après la crue, pendant les travaux et sur la restauration effectuée.

C'est un sujet de débat. C'est-à-dire qu'au sein du comité de pilotage, certains membres demandent à ce que la première photographie en haut de la page soit celle de 1998 – la prise de vue initiale – et que nous ayons ensuite uniquement les deux années successives.

Pour ma part, pour certaines années et certains événements, cela n'était pas parlant. S'agissant de la crue en particulier, **il me semblait plus intéressant de voir le passage de la crue et la restauration que d'avoir une vue avant l'aménagement lié aux constructions qui n'avait rien à voir avec le phénomène naturel qui s'est produit ensuite.** Mais c'est un sujet de discussion.

Anne VOURC'H : Cela veut dire que vous avez les photographies des autres années en stock ?

Lydiane ESTÈVE : Nous avons tout en stock. Il y a des disques de photographies et des clichés sur papier. Pour l'analyse, dans le cadre du comité de pilotage, nous organisons une exposition qui restera environ 15 jours sur le site et que le personnel pourra visiter. Nous travaillons sur la base des vraies photographies alignées les unes sur les autres sur de grands panneaux avec des légendes.

Actuellement, nous avons 10 photographies du même point de vue.



...D'AUTRES TÉMOIGNAGES

PREMIERE ETAPE : LE DIAGNOSTIC PAYSAGER

Vallée de la Clarée

Stéphane BARELLE,

Nous sommes sur le point de lancer notre observatoire photographique du paysage. Un travail préalable a déjà été réalisé en 2006 puisque nous avons pu bénéficier, grâce à une convention avec la région PACA, de la mise à disposition gracieuse de trois étudiantes de l'Ecole Nationale Supérieure du Paysage (ENSP) de Versailles.

Un diagnostic paysager pour définir les enjeux

Ils nous ont fait le travail préalable qui est le diagnostic de paysage. Je pense qu'**on ne peut pas se lancer dans un observatoire photographique sans avoir auparavant réalisé ce travail d'analyse du site à partir duquel nous allons pouvoir déterminer des thèmes ou des zones d'enjeux**. Quelqu'un a parlé tout à l'heure de zones d'enjeux ; nous sommes partis exactement sur la même piste avec cinq thématiques :

- lire et découvrir ,
- s'installer dans l'identité ,
- composer avec la terre ,
- cultiver la diversité ,
- accueillir sans subir.

À partir de là, 11 zones ont été retenues sur l'ensemble du périmètre OGS. Pour vous donner une idée, cela couvre une surface de 26 000 ha. Ces 11 zones ont parfois été retenues pour plusieurs thèmes, il peut y avoir des doublons.

En 2008, nous allons lancer, à l'issue de ce travail préalable, la première campagne photographique par un professionnel avec le concours de la DIREN et du Conseil régional PACA, soit 25 prises de vue au total, sachant que nous en prenons au maximum deux par zone. Les prises de

vue seront bien sûr établies selon un protocole qui sera défini.

Réaliser un carnet d'itinéraires

Lydiane ESTÈVE a parlé de cahiers techniques. Nous avons utilisé un autre terme, **nous allons faire un carnet d'itinéraires établi par le photographe. Cela nous permettra éventuellement de valoriser cette campagne photographique sous la forme d'un itinéraire pédestre que les visiteurs pourront emprunter** ; ils pourront retrouver avec une plaquette les prises de vue qui ont été faites.

Pour le moment, ce n'est qu'une idée, mais nous allons voir de quelle façon nous pouvons exploiter concrètement ces prises de vue.

Quel photographe ?

Intervenante : Allez-vous faire appel à des photographes professionnels ?

Stéphane BARELLE : Nous allons lancer un appel d'offres. J'ai fait parvenir les documents, ils sont téléchargeables sur l'extranet du site du Réseau. Il y a un cahier des charges, les cahiers des clauses techniques particulières et la convention de cession des droits d'auteur.

Méthode du Ministère en charge de l'Environnement?

Laure MARAVAL : Je rappelle rapidement la méthode du Ministère de l'Environnement qui a été posée au départ en 1989 pour 19 lieux :

« Pour établir un fond de séries de photographies contemporaines, le ministère de l'Aménagement du territoire et de l'Environnement a mis en place des itinéraires d'observations. Ceux-ci sont montés avec un partenariat local et avec l'appui d'un groupe de pilotage local. Ensemble, ils choisissent un photographe-auteur professionnel et définissent des thèmes avec celui-ci. La mission dure trois ans au terme desquelles est arrêté un itinéraire qui est constitué de 100 points de vue dont 40 feront l'objet de reprises de vue annuelles. »

C'est le cadre posé à tous par le ministère au départ. Je pose la question de savoir pourquoi



vous n'avez pas suivi cette méthode. Qu'est-ce qui n'a pas été pratique à appliquer ?

Thibault CLÉMENCET : Nous n'avons pas suivi cette méthode, parce que je la trouvais lourde et longue en termes de comités à mettre en place et parce que nous ne pouvions pas vraiment choisir le photographe, c'est le ministère qui le choisissait. Puis, par rapport au temps imparti pour le stage, il nous paraissait trop court pour commencer à mettre en place quelque chose avec cette méthode.

Lydiane ESTÈVE : Concernant la méthodologie prônée par le ministère, une stagiaire a travaillé sur la mise en place de l'observatoire et sur la question de l'analyse technique. Nous avons justement commencé par travailler à partir de l'observatoire proposé par le ministère. Au moment où nous avons travaillé dessus, il n'y avait plus personne pour porter cela au ministère et il est devenu impossible d'en discuter. Je ne sais pas où cela en est, mais ce n'était plus vraiment porté à l'époque.

Stéphane BARELLE : Je peux le confirmer pour avoir assisté à une conférence organisée par le Conseil régional PACA qui s'appelait « Élaboration et gestion d'un système de reconnaissance et d'observation des paysages méditerranéens ». À l'époque, c'était Caroline MOLLIE-STEFULESCO (Architecte-Paysagiste) qui présentait la démarche nationale française d'observation photographique des paysages. Elle avait indiqué que cela commençait à être un peu désuet et que le ministère ne savait plus vraiment comment traiter les observatoires. Il avait accumulé une somme de données et avait un peu de mal à les exploiter.

Anne VOURC'H : J'ai une question pour les deux exemples du Pont du Gard et des Gorges du Gardon. Lydiane ESTÈVE, ce que j'ai compris, c'est que votre interrogation finale est : du point de vue de la gestion, l'observatoire est-il une bonne méthode ? J'ai l'impression que vous vous

demandez si cela atteint son objectif d'être un outil qui apporte un plus à un gestionnaire de site. Ai-je bien compris votre conclusion ?

Lydiane ESTÈVE : Oui, c'est la question que je me pose aujourd'hui. En interne, j'ai l'impression que nous avons déjà vu tout ce que nous analysons lors du comité, alors que nous sommes déjà en train de réagir. Ce n'est pas forcément quelque chose de généralisable. Le site du Pont du Gard est un petit site de 120 ha et lorsque nous sommes sur le terrain, nous sommes informés rapidement ; nous n'avons pas plusieurs milliers d'hectares à surveiller. Il y a une différence qui vient de là et qui fait que le gestionnaire sait exactement ce qu'il se passe sur son site.

J'ai cherché à espacer l'observatoire avec le comité, parce qu'en termes d'investissement en temps personnel, c'est énorme.

Adéquation de l'outil avec les événements du site...

Anne VOURC'H : Pensez-vous que, pendant ces 10 années, de grands événements ont eu lieu que l'observatoire photographique n'a pas pris en compte ?

Lydiane ESTÈVE : Il passe à côté de toute la partie événementielle qui a lieu sur le site du Pont du Gard et ne prend pas en compte les installations temporaires estivales puisque les photographies sont prises en octobre lorsque tout est démonté. **Cela signifie qu'il y a tout un travail fait en parallèle avec une charte d'usage sur le site et des autorisations pour les activités et qu'il y a maintenant un travail sur l'évaluation des actions événementielles sur le site qui n'est pas en lien avec l'observatoire.**

Vers un outil de dialogue avec les habitants, les élus et les outils de planification territoriale ?

Anne VOURC'H : Pour les gorges du Gardon, je me demande la même chose sur la finalité, même si c'est totalement différent. Nous avons l'impression que c'est un outil incroyablement riche, nous voyons ce que cela représente en termes



d'investissement de la part de Thibault CLÉMENCET et de l'équipe. Tous les sites ne pourront pas bénéficier d'une personne mobilisée sur l'observatoire pendant plusieurs mois.

Ce que j'ai compris de votre remarque, c'est que vous vous demandez comment en faire un outil qui soit approprié par les collectivités, par les acteurs et par les habitants. Vous avez réussi à les mobiliser par la recherche d'anciennes photographies, c'est certainement un fond très riche et intéressant comme outil de médiation. Mais, aujourd'hui, comment passer de cela à un outil de dialogue et de médiation avec les communes, avec les porteurs de projets d'aménagements et avec les promoteurs ? Comment en faire un outil d'analyse et de partage d'un certain diagnostic de territoire et de projet ?

Catherine ROBIN LÉVY : L'outil est là, il faut maintenant s'en servir. Mais, je pense que les partenaires nous attendent. Nous avons sur le territoire un Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT) qui travaille sur une charte paysagère. Une fois que la charte paysagère est faite, il y a besoin d'un outil qui permet d'examiner très finement l'évolution des paysages et d'avoir des indicateurs très précis et très marqués. Donc, **il semble que l'observatoire du paysage sera un outil supplémentaire pour que le syndicat mixte soit le partenaire le plus pertinent pour toutes les opérations de développement et d'aménagement.** Ensuite, il y a un volet de sensibilisation et de pédagogie qu'il sera aisé de développer.

Outils pédagogiques, avec les maires ?

Intervenante : Avez-vous déjà des idées pour décliner l'outil sous des formes plus pédagogiques ?

Catherine ROBIN-LÉVY : Il s'agit d'une déclinaison par commune en réalisant une fiche communale que les maires auront à leur disposition. Il faudra peut-être faire venir les maires dans les locaux du syndicat mixte pour leur faire bien comprendre

sous quelles formes ils peuvent obtenir des données et de quelle façon ils peuvent utiliser cet observatoire avant de présenter un projet au conseil municipal.

Auprès des habitants, nous avons vu le succès de l'inauguration de l'exposition réalisée par le chantier d'insertion dont parlait Thibault CLÉMENCET. Ce chantier, « Gardon l'image », a travaillé sur la vie quotidienne des villages au siècle dernier et a beaucoup travaillé sur les cartes postales et photographies anciennes. Nous sentons qu'il y a un intérêt énorme et que cette exposition aura un retour très positif.

Anne VOURC'H : La qualité des photographies vous permet-elle d'envisager leur utilisation sur tous les formats (impressions, livres, panneaux d'expositions, etc.) ?

Catherine ROBIN LÉVY : Le chantier « Gardon l'image » a trouvé suffisamment de photographies qui sortaient très bien en grand format.

Thibault CLÉMENCET : Je n'ai pas l'œil d'un photographe professionnel, je ne fais pas le même type de clichés, ce ne sont pas forcément des clichés d'exposition. Mais, ils permettent de mettre en évidence ce que nous voulons montrer, donc je pense qu'ils apporteront leur message.

Photos couleur ou N&B ?

Intervenante : Pourquoi les photographies sont-elles en noir et blanc pour le Pont du Gard et en couleur pour les gorges du Gardon ? Est-ce que cela apporte des informations différentes ?

Lydiane ESTÈVE : l'observatoire du Pont du Gard s'est aligné sur ce que Raymond DEPARDON avait proposé, c'est-à-dire le noir et blanc. Il estimait qu'en Méditerranée, le fait que le paysage reste vert toute l'année passe très bien en noir et blanc, parce que, sinon, la lumière est mangée par le vert.

De mon côté, cela fait deux années de suite que j'ai fait faire les mêmes clichées en couleur. J'ai continué le noir et blanc, mais j'ai essayé la



couleur. Je trouve que c'est bien plus parlant et que plus de détails ressortent. Je vais soumettre cela prochainement au comité. Il me semble que l'utilisation de la couleur fait ressortir plus de choses pour l'analyse technique. Le noir et blanc a un côté plus esthétique.

Intervenante : Le noir et blanc est en effet très esthétique. Mais, pour avoir toutes les données d'analyse, il vaut mieux avoir de la couleur.

TRAVAIL SUR LA PHOTO AERIENNE

Massif dunaire de gâvres-Quiberon

Armelle HELOU,

Je mesure à quel point il n'y a eu aucune méthodologie chez nous. Nous ne nous sommes pas vraiment posés la question de l'utilisation que nous allions en avoir. Le fait de ne pas nous être posé la question fait que nous avons de belles photographies qui sortent rarement de leurs cartons.

La première question qui me vient à l'esprit au sujet des deux exemples qui ont été présentés, c'est l'option des photographies terrestres. Je voudrais savoir si la possibilité de vues aériennes a été étudiée.

Photos aériennes...

Thibault CLÉMENCET : Nous avons choisi d'intégrer des photographies aériennes pour vraiment **avoir une analyse de l'occupation du sol et pour apporter des chiffres concrets sur les éventuelles évolutions que nous aurions pu constater.** La photographie nous donne plutôt des informations qualitatives ; nous voulions apporter des données quantitatives. C'est pour cette raison que nous nous sommes lancés dans l'analyse de campagne de photographies aériennes.

Armelle HELOU : Dans l'esprit des expériences, l'observatoire du paysage porte à la base sur de la photographie de terrain. L'option qui a été retenue chez nous a été une campagne de photographies aériennes prises par hélicoptère. **À l'époque, je n'avais pas retenu l'option terrestre du fait de la longueur du site puisque nous avons un linéaire de 35 km. Un observatoire de photographies au sol me paraissait difficilement réalisable.**

Pour le moment, nous avons ces photographies. J'envisage de refaire une campagne cette année dans le cadre du suivi des aménagements que nous avons réalisés. La première campagne a été menée en mai 2002, mais je me pose beaucoup de questions maintenant après ce que j'ai entendu pour savoir si c'est la bonne méthode.

Complémentarités photos aériennes et terrestres...

Intervenante : Est-ce que la campagne de photographies aériennes dont vous disposez ne pourrait pas servir à délimiter des zones d'enjeux ? Cela permettrait de les compléter par des vues terrestres.

Armelle HELOU : Je pense que nous n'allons pas foncer tête baissée dans une reconduction de la campagne. Nous avons une importante réflexion à mener à notre niveau sur la suite à donner à ce projet.

Intervenante : J'ai l'impression que les deux modes de prise de vue se complètent bien. La photographie aérienne permet de poser le cadre général, de délimiter les zones et les points de vue, de voir l'organisation spatiale du site et de constater l'évolution ; on voit beaucoup les choses du ciel. Ensuite, s'il y a un besoin de détail, il est indispensable de poser le pied sur terre. Pour le Pont du Gard, cette dimension de recul et de changement d'échelle semble manquer au comité de pilotage.

Lydiane ESTÈVE : Nous avons utilisé des vues aériennes IGN pendant le projet ; nous nous en sommes beaucoup servies. Ces vues font partie



des clichés que nous avons rassemblés pour l'aménagement du site, avec d'anciennes cartes postales et des photographies. Tout cela est rangé dans un coin et pas forcément organisé ; et nous ne l'avons pas intégré pour le moment au fonctionnement de l'observatoire photographique par manque de temps et de personnel.

SUIVI DES TRAVAUX ET AMENAGEMENTS

Puy de Dôme

Alexandra BASTID

Nous sommes en train de formaliser un état des lieux et essayons de récupérer des photos anciennes avec des prises de vues des archives départementales. Tout ceci nécessitera une fois formalisé entièrement une validation interne. Nous avons également acheté des photographies aériennes et satellitaires à l'IGN pour avoir une vision d'ensemble du site et de l'évolution de la végétation.

En interne, c'est plus un problème avec la qualité des photographies que nous **avons réalisé des prises de vue pour suivre les travaux et les aménagements du site pour en garder des traces, voir comment le site était avant les aménagements et garder la mémoire des lieux.**

Exploiter les données existantes..

Le gestionnaire a beaucoup de données, mais ne sait pas encore comment les exploiter. Comme celui du Pont du Gard, le site du Puy de Dôme n'est pas très grand.

Pour notre part, nous voulions utiliser les photographies aériennes et les photographies de terrain, faire une comparaison entre ces deux outils et essayer d'avoir des données quantitatives et qualitatives.

La question que je me pose porte sur ce que disait Catherine ROBIN LÉVY. Vous avez demandé à la DIREN un logiciel et un nouveau matériel

informatique pour le traitement de ces photographies.

Quel logiciel ?

Catherine ROBIN LÉVY : Nous les avons achetés. La DIREN nous a apporté une subvention, mais nous les avons directement achetés. Il s'agit d'ARCVIEW, un logiciel de traitement des informations géographiques.

Alexandra BASTID : nous avons encore un gros travail à faire pour savoir comment nous pourrions utiliser ces données **en sachant que les partenaires et les différents acteurs du site seraient intéressés par un suivi du paysage et de l'évolution de l'exploitation humaine du paysage.**

Sur le site du Puy de Dôme, nous avons beaucoup de propriétaires privés et des éleveurs qui jouent un rôle important sur notre site et sur l'évolution de la végétation.

Intervenante : Donc, vous en êtes encore à la phase de capitalisation de l'existant, mais vous ne savez pas encore l'exploiter.

Alexandra BASTID : Lise LE BAILLEUX vient d'arriver en stage, ce sera sa principale mission. Elle va travailler sur l'observatoire de la biodiversité et va mener une réflexion sur la façon d'utiliser toutes ces données.

Laure MARAVAL : Lise LE BAILLEUX, j'espère que cette réunion vous aura donné des idées pour la suite. L'heure tourne, nous allons nous arrêter. Je laisse la parole pour conclure à Anne VOURC'H.

....Conclusion

Anne VOURC'H : Nous avons remarqué que la question de la **méthode et donc de la réflexion en amont** sur ce que nous attendons d'un observatoire et sur son utilisation pour d'autres usages (expositions, outils de gestion, valorisation pour le public, etc.) est très importante.

Le deuxième point est que nous avons ouvert ce thème que vous avez exploré, les uns et les autres,



depuis déjà un certain temps. Il y aura au sein du site extranet une armoire « Observatoire photographique du paysage » avec les éléments que vous nous avez donnés et avec le compte-rendu de cet échange qui sera aussi mis en ligne sur le site Internet du RGSF. Bien évidemment, l'idée est que cela ne soit qu'un début et que cette rubrique soit alimentée au fur et à mesure par d'autres sites.

Laure MARAVAL : J'ajouterais que tout cela sera valorisé à l'occasion de nos 10^{èmes} Rencontres qui se tiennent en octobre au Pont de Gard et dont le thème porte sur l'image. Nous aurons l'occasion d'approfondir la question des observatoires photographiques. Ce sera également le 10^e anniversaire de l'observatoire photographique du Pont du Gard.

Lydiane ESTÈVE : J'espère pouvoir vous proposer à cette occasion une exposition de l'ensemble des clichés. Je vais voir quelle forme sera la plus intéressante !

Laure MARAVAL : Merci à tous, je vous enverrai un mail pour que nous fassions le point sur ce premier fil des Grands Sites. J'espère que vous avez obtenu des réponses à vos questions ou en tout cas que nous avons commencé à débroussailler le sujet.

Aller plus loin...les Observatoires photographiques du Paysage

LA METHODE MEEDDAT...

- **Les séries photographiques :**

Définition de la série photographique : « une succession de prises de vue effectuées depuis le même emplacement selon le même cadrage. Elle est établie à partir d'une prise de vue initiale qui fait l'objet d'une ou plusieurs reprises de vues, ou reconductions ».

Les séries contemporaines sont effectuées à partir d'une image initiale, destinée à être reconduite (commande auprès d'un artiste), tandis que le même principe s'applique aux séries rétrospectives à l'exception que les reprises de vues sont effectuées à partir de photographies déjà existantes (anciennes).

Les reprises de vues : le rythme annuel est à la base de la méthode. La reconduction doit être réalisée en respectant les conditions de prises de vues initiales (cadrage, focale, heure, saison..). C'est pourquoi il est recommandé d'établir un cahier des charges précis avec le photographe, permettant la reconduction et la prise de relais par un autre photographe professionnel ou amateur par la suite.

- **La mise en œuvre du projet et le partenariat local**

C'est le partenaire local, par sa connaissance du terrain, son implication et son action en matière d'aménagement territorial, qui va permettre de rendre opérationnel l'Observatoire.

Il est entendu que le partenaire local doit être une structure pérenne et assez souple comme les CAUE, PNR ou autres établissements publics.

Il est également recommandé que l'OPP fasse partie intégrante d'une politique globale d'actions et de sensibilisation, mettant en œuvre un réseau de partenaires et d'associés locaux.



Dans cette optique, un comité de pilotage local doit être établi, rassemblant un représentant de l'Observatoire national et les professionnels et représentants des institutions telles que DIREN, SDA, CAUE, établissements d'enseignements, chambres d'agriculteurs et associations concernées.

Les membres du comité suivront le travail du photographe commandité pendant trois ans, et se réuniront à cet effet deux fois l'an. Ils participeront au choix progressif des photographies et accompagneront, si besoin est, le photographe sur le terrain.

- **Le photographe et les problématiques liées au paysage**

L'intervention de l'artiste photographe se situe à la fois dans une perspective contemporaine et prospective : idée d'un regard neuf sur le paysage, et de ne pas mettre de côté le « côté banal et quotidien », pas forcément esthétique, d'un paysage pour prendre en compte toutes ses dimensions.

Le photographe est choisi en fonction de ces compétences reconnues au plan national ou international en matière de photographie paysagère, en accord avec les partenaires locaux.

Avant de débiter le travail photographique à proprement parler, il est important de définir les problématiques paysagères qui permettront à la fois de renseigner et documenter les projets et travaux issus des politiques d'aménagements mais également les transformations non maîtrisées et progressives du territoire face à l'action des hommes. La problématisation autour de grands thèmes pour la veille photographique est un élément essentiel qui permet à long terme l'observation et l'évaluation des politiques publiques, entre autres.

- **Les itinéraires d'observation**

L'itinéraire est constitué de cent points de vue, dont seulement quarante sont sélectionnés afin de faire l'objet d'une reconduction photographique annuelle. À noter que c'est la problématisation du paysage (vue précédemment) qui permettra de restituer la diversité et les enjeux du territoire dans la durée sur un nombre restreint d'image.

Cependant, une réserve de soixante photographies complémentaires permettra en plus de mémoriser les lieux, et pourra faire l'objet d'une reconduction ultérieure plus ponctuelle, tous les deux, trois ou cinq ans par exemple.

Le coût d'un itinéraire est évalué sur trois ans à 36 587, 764 euro. Cela comprend la cession de droits de reproduction de cent images pour le ministère et le partenaire local, la remise de cent quarante tirages de travail et quatre-vingts tirages d'auteur de format 40 x 50, datés et signés. Une partie correspond, soit 18 293,39 euro, aux cessions de droits, taxes et charges sociales incluses. L'autre partie correspond aux frais techniques (pellicules, développement, tirages de travail et d'auteur, frais hébergement et transport). Enfin, les missions de reprise de vues varient entre 5 335, 5692 et 6097,7934 euro. ¹

¹ Ces chiffres servent de modèle-référence, ils datent de 2000 et proviennent de MINISTÈRE DE L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE ET DE L'ENVIRONNEMENT, 2000 – Séquences paysages, revue de l'Observatoire photographique du paysage, Editions ARP, 112p.



Ressources et expériences

- *Observatoire du paysage du Parc régional naturel du Pilat* : Contact : Michel Fropier, chef de mission « Espace » http://www.parc-naturel-pilat.fr/default.asp?cbURL=http://www.parc-naturel-pilat.fr/fra/pea_fiche.asp?sectionID=7&ficheID=42&backP=%2Ffra%2Fpea_urba.asp

- *Observatoire photographique du paysage du Parc Naturel Régional des Monts d'Ardèche*.
Contact : l'Association Les Panoramistes (Bertrand Stofleth, Pénélope Chauvin et Geoffroy Mathieu)
<http://pagesperso-orange.fr/geoffroy.mathieu/observatoire2.html>

- *Observatoire photographique du paysage du Parc naturel régional du Livradois Forez*
<http://www.parc-livradois-forez.org/decouvrir/index.php4?ID=20077&rubrique=>

- *Observatoire photographique du paysage du Parc naturel régional des Vosges du Nord*
http://www.parc-vosges-nord.fr/html/decouvrir/paysages_observatoire.htm

- *Observatoires photographiques des paysages de l'Arbois, DIREN Paca* <http://www.paca.ecologie.gouv.fr/obs-arbois/index.php>

- *Observatoire photographique du paysage, DIREN Corse*. <http://www.observatoire-environnementcorse.fr/modules.php?name=Sections&sop=viewarticle&artid=13>

Bibliographie :

- Extrait de convention tripartite passée par le ministère, MINISTERE DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE ET DE L'ENVIRONNEMENT, 2000 – Séquences paysages, revue de l'Observatoire photographique du paysage, Editions ARP, 112p.

- « PAYS.DOC – « L'élaboration et gestion d'un système de reconnaissance et d'observation des paysages » Séminaire 27/10/2005, Marseille.

- MINISTERE DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE ET DE L'ENVIRONNEMENT, communiqué du 4 octobre 2007 du bureau des paysages, Sous Direction des sites et paysages, Direction de la nature et des paysages - « Cahier des charges pour l'écriture de la méthode de l'Observatoire photographique du paysage, publication et diffusion de l'ouvrage »

- PARC NATUREL DU PILAT - « Itinéraires Pilat, observatoire photographique du paysage », 1994.

- « Paysages Photographies ». La mission photographique de la DATAR, 1985. Edition Hazan.

Voir « Les Vosges du Nord : Observatoire photographique du paysage ». Girard Thierry & Morand Sylvain, 2004

Voir Texte de préface de l'exposition consacrée à l'observatoire des paysages du Livradois Forez par Patrick Moquay, 2001.



Le Réseau des Grands Sites de France

Le RGSF regroupe les organismes locaux chargés de la gestion des Grands Sites, paysages emblématiques du territoire français (comme La Pointe du Raz, le Pont du Gard, les Gorges du Verdon, le Cirque de Navacelles ...).

Les Grands Sites ont en commun d'être des sites protégés au titre de la loi du 2 mai 1930 sur "la protection des monuments naturels et des sites de caractère artistique, historique, légendaire ou pittoresque", et de bénéficier d'une très forte notoriété (les 33 sites membres du RGSF accueillent 27 millions de visiteurs) : ce sont pour la plupart les "trois étoiles" des guides touristiques, de véritables emblèmes pour les territoires dans lesquels ils s'inscrivent. Ils ont également une valeur sociale et symbolique extrêmement forte pour les habitants des sites et des régions.

Le RGSF compte à ce jour 33 Grands Sites. Il est un lieu très vivant de partage d'expérience concrète et d'innovation. Il organise l'échange de savoir-faire entre les sites, la diffusion des bonnes pratiques entre les membres et avec les autres réseaux d'espaces protégés ; il développe des outils d'information et de communication externe pour les Grands Sites ; il intervient aussi en appui auprès des membres ; il s'efforce de mobiliser des partenariats techniques et financiers en faveur des sites (mécénat) ; il est un interlocuteur reconnu des pouvoirs publics. Le Réseau participe aussi à la réflexion nationale et internationale sur le devenir de ces hauts lieux patrimoniaux, confrontés au défi de leur préservation à long terme dans le contexte d'une pression touristique croissante.

www.grandsitedefrance.com

Prochain Fil des Grands Sites :

Mieux gérer les activités de pleine nature sur les Grands Sites

Publications, dans la collection

Les Cahiers du Réseau des Grands Sites de France

- "Agriculteurs, forestiers et Grands Sites : quels partenariats?", 2001
- "Grands Sites et stratégies touristiques des territoires", 2006
- "Maisons de sites et interprétation dans les Grands Sites", 2005



Ces échanges sont organisés avec le soutien de :

RÉSEAU DES GRANDS SITES DE FRANCE